

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20145 - 78ÈME ANNÉE

## 63e anniversaire du congrès fondateur du PCR -1-

### De la Fédération communiste au Parti communiste réunionnais : les Réunionnais ont le droit d'être responsables

ation est quantitativement de- la Réunion au moins les le chiffre de la consommation  
séquilibrée ». 90 o/o de la population ». fres comparatifs :

PAYS	principes nutritifs			
	nombres de calories	glucides O/o	lipides O/o	protides O/o
ETATS UNIS	3249	57,1	15,4	27,4
France	3012	68,8	11,7	19,3
Alllemagne	2967	60,6	18,0	21,4
Italie	2627	79,2	10,3	10,3
Brésil	2552	73,9	5,4	20,6
Maroc	2431	79,6	6,3	13,9
Syrie et Liban	2394	77,9	4,1	17,9
Kénya Ouganda	2321	89,0	4,6	6,3
Afrique Occidentale Française	2311	81,7	7,0	11,1
Madagascar	2293	86,6	2,7	10,4
Japon	2268	92,9	1,8	5,2
Egypte	2199	87,4	6,4	6,0
Indochine	2127	82,4	8,6	8,8
Java	2040	95,0	2,9	1,9
Inde	2021	86,9	3,5	9,5
Iran	1966	84,4	1,7	13,7
Irak	1962	84,7	1,4	13,7
Corée	1904	90,3	3,7	5,8
LA REUNION	1900	79,0	9,0	12,0

\* Triste record que celui nières années (contre 40 à l'adies (tuberculose not'am  
de la Réunion !... En atten- 50 o/oo en Europe). Cette pro- ment), et en ce qui concerne  
dant) les conséquences de cet portion classe noire départe. le psychiatre, les conséqnen-  
état permanent de sous-ali- ment au même rang que Cev- ces psychiques (dont nous

Un an avant la création du PCR, ce tableau montre que les Réunionnais vivaient dans un des pays les plus pauvres du monde, touché par une sous-alimentation très importante.

Il y a 63 ans débutait au Port la 6e Conférence de la Fédération communiste de La Réunion. Après deux jours de débats, plus de 150 délégués venus de toute l'île ont décidé la transformation de la Fédération en Parti communiste réunionnais, « instrument décisif entre les mains des travailleurs et du peuple réunionnais pour leur libération du joug colonial ». Ce premier parti

réunionnais avait pour but « de réclamer pour les Réunionnais le droit de gérer eux-mêmes et démocratiquement leurs propres affaires ». Cette revendication est plus que jamais d'actualité compte tenu de la crise provoquée par la politique d'intégration à la France et à l'Europe suite à la dépendance toujours plus grande des Réunionnais aux importations de toutes sortes.

Le 17 mai 1959, plus de 150 délégués participèrent à la 6e Conférence fédérale des communistes de La Réunion. Ils étaient membres de la Fédération départementale du Parti communiste français, créée en novembre 1947 à l'hôtel de ville de Saint-Denis.

Cela faisait 13 ans que le statut colonial avait été aboli par la loi du 19 mars 1946. Initiée à La Réunion par l'élection comme députés de Raymond Vergès et Léon Lépervanche le 18 octobre 1945, cette loi prévoyait la décolonisation de La Réunion qui devenait un département français. En conséquence, toutes les lois applicables en France, en particulier celles issues du Front populaire et du programme du Conseil national de la Résistance, devaient s'appliquer à La Réunion au 1er janvier 1947. Cela signifiait notamment la création de la Sécurité sociale à La Réunion, l'impôt sur le revenu et l'égalité de salaire entre les travailleurs de La Réunion et de France. La CGT revendiquait en effet l'égalité « franc pour franc » des salaires dans la fonction publique, car les fonctionnaires réunionnais relevaient alors d'un cadre analogue à celui de l'indigénat : ils étaient moins payés qu'en France.

### 1959 : La Réunion un des pays les plus pauvres du monde

Contrairement aux attentes légitimes, cette loi ne fut pas appliquée, Paris se réfugiant derrière des considérations financières pour empêcher l'égalité au 1er janvier 1947.

13 ans après le vote de la loi, La Réunion restait un des pays les plus pauvres du monde. La ration de calories par jour et par habitant était inférieure à la moyenne des colonies françaises d'Afrique, de Madagascar et même de la Corée qui avait vu toutes ses grandes villes rasées par les bombardiers américains pendant un conflit meurtrier. Le paludisme et la mortalité infantile continuaient de faire des ravages. Les communistes étaient alors le seul recours de la population. Aux législatives de 1956, la liste communiste obtint la majorité des suffrages à La Réunion, et l'élection de deux députés sur trois : Paul Vergès et

Raymond Mondon. Ce fut alors le point de départ d'une politique de répression inaugurée par les violences électorales de Saint-André en 1957. Le pouvoir pensait régler les problèmes à La Réunion en expulsant les communistes des institutions par la fraude électorale. L'objectif fut atteint en 1962 après les municipales du Port.

Un mois avant ce 17 mai 1958, Paul Vergès fut laissé pour mort sur un trottoir un soir d'élections municipales à Saint-Denis. Sa liste était arrivée en tête, mais le résultat fut inversé par les fraudeurs, en toute impunité, et la violence fut mise en œuvre pour faire taire toute opposition à ce coup de force.

### Violences et fraude électorale pour expulser les communistes des Mairies

Tirant les enseignements de la situation de La Réunion au bout de 13 ans de ce régime, et considérant que la violence était la seule réponse du pouvoir, les communistes constatèrent en 1959 qu'il était nécessaire pour les Réunionnais de prendre leurs responsabilités. Pour sortir de la misère, il incombait aux Réunionnais de prendre eux-mêmes les décisions les concernant. Pour cela, il fallait un outil : la Fédération communiste devint le 18 mai le Parti communiste réunionnais. Cette transformation s'est faite avec le soutien du PCF, qui avait dépêché un de ses plus hauts dirigeants, Léon Feix, pour participer aux travaux de ce Congrès fondateur, point de départ de 63 ans de solidarité entre les deux partis.

Le PCR revendiquait « pour les Réunionnais le droit de gérer eux-mêmes et démocratiquement leurs propres affaires par l'intermédiaire : d'une Assemblée locale jouissant d'un pouvoir législatif pour toutes les affaires d'intérêt local, d'un Exécutif élu par cette Assemblée et responsable devant elle ».

(à suivre)

**M.M.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

## Législatives : rencontre avec des acteurs économiques et échanges autour du savoir-faire local

### Nadine Gironcel Damour : « valoriser le savoir-faire réunionnais »

La candidate du PCR à l'élection législative dans la 6e circonscription, Nadine Gironcel Damour a rencontré hier des acteurs économiques. A l'Assemblée nationale, elle sera la porte-parole de la promotion du savoir-faire réunionnais

Candidate du PCR dans la 6e circonscription, Nadine Gironcel Damour a rencontré hier des acteurs du savoir-faire réunionnais.

Nou la été impressionné par les gammes de produits que band entrepreneurs péi i développe pou « répond'aux spécificités de nout environnement, très spécial, en termes de changement climatique, comme par exemple dans le domaine du thermolaquage », a-t-elle déclaré.

« En effet, c'est indéniable ! Le savoir-faire réunionnais est à valoriser et à promouvoir.

Comment soutenir les entrepreneurs péi ? Quelles sont les filières nouvelles, génératrices d'emplois à



développer ? »

« Nous avons débattu autour de ces questions avec ces professionnels qui ont adhéré aux mesures que nous souhaitons proposer en la matière, en tant que candidats aux élections législatives », conclut-elle.

### Grève à la CANE : « La lutte de nos camarades nous concerne tous », rappelle la CGTR Commerce

Les travailleurs du groupe Cane sont en grève depuis le 10 mai. Cela concerne le siège à Saint-André, l'atelier à Saint-Pierre ainsi que les magasins Gamm Vert de Saint-André, Sainte-Suzanne, Sainte-Rose et Salazie. Hier à Ravine Creuse, la CGTR Commerce a organisé un rassemblement de solidarité au piquet de grève.

Dans un communiqué, la CGTR Commerce explique les raisons de cette grève.

« Depuis des mois, avec l'arrivée d'un nouveau directeur, ils font face à une volonté de leur Direction de démolir tous les acquis des travailleurs, à une gestion catastrophique dont pâtissent non seulement les salariés, mais aussi les adhérents à cette coopérative », explique le syndicat. « Des dizaines d'emplois ont de fait été supprimés suite aux démissions, aux ruptures Conventionnelles montées de toute pièce par la direction, mais aussi suite à de nombreux licenciements de camarades malades, poussés à bout, « pour cause de perturbation du Fonctionnement des services » et de certains élu(e)s CGTR du CSE, dont

sa secrétaire, alors même que la Direction du Travail n'a pas donné son accord ! »

« Face à ces patrons charognard qui démolissent la vie des travailleurs, nous devons resserrer les rangs et montrer notre solidarité avec les nôtres ! », explique le syndicat dirigé par Georges Caro. « La lutte de nos camarades contre les pressions, contre les humiliations quotidiennes, contre les licenciements, nous concerne tous ».

Voici les revendications :

« Augmentation de salaire 500 euros/salariés. Transformation des intérimaires en CDI à temps plein Personnel en sous-effectif Mauvais climats sociaux dans l'entreprise suite à la mauvaise organisation et la mauvaise gérance. Une direction arrogante Arrêt des licenciements et sans motifs réels et sérieux Arrêt de la politique de casse des avantages acquise de la direction. Transparence sur la situation stratégique, économique et financière, politique sociale de l'entreprise. Respect du dialogue social. Respect du CSE. Respect du code du travail. Prime d'ancienneté. Primes de retraite ».

# Oté

**Ni manze bonpé d'ri, mé ni manze galman bo npé d'pin :  
In pyèz l'avé p'assé pou nou, téi fo ni rante dann dë !**

Mézami, zot i koné lo pli prinssipal, pou nou dann manzé sé noute ri. San ri ni fé pityé... Mé mwin la romark ossi, tanpir k'i sava, do pin ossi ni manze an kantité. Ni manze pliss dori mé ni manze galman bonpé dopin. Na poin lontan mwin la antande konm in son dann télé téi di konmsa opliss i sava, opliss rényoné i manze do pin.

Astèr in roflékssyon i vien dann mon tète : ni manze dori mé ni produi pa granshoze konm ri. Ni manze do pin mé ni plante pa lo blé. Sa la pa pyèze sa pou nou ? Pars sak lé pli proférab sé ké ni plante shé nou sak i ansèrv konm baze pou noute nouritir. Donk ni plante sak ni manze, é ni manze sak ni plante é zordi la pa sa ditou.

In zour mwin té apré fé in kozman dsi lotosifzans alimantèr é mwin té apré fé mon plédoiri dsu la plantassion dori ; in moune la interpèl amwin pou dir la pa vré ditou sak mi di. Lo ga téi vé dir fitintan nou téi manze galète manyok, épi mayi é noute labitide manz dori i romonte pa tro. Ni pé diskité ! Mé sak lé sir sé k'in kréol privé avèk dori, va manke ali in n'afèr pou li santir ali bien.

Alon ropran sak nou té apré di an-o la : mi konstata zordi é dopi in bon koupe de tan la baze noute gro manzé sé do-ri é issi la Rényon, mé l'moune i manze dopin plizanpliss. Sak i fé ké nou lé pi dann in pyèz mé dann dë pars konm mwin la di

an-o la : pyèz dori, épi pyèze dopin é sa sé in n'afèr i aranze pa nou, sanm pou mwin.

**Koman ni pé évite lo pyèz ?**

Pou mwin promyé zafèr sé plante do ri an kantité – sète uite mil éktar – é sa ni pé fé, é néna la tère pou nou planté. Mé pou sa i fo ni plante dori lo méyèr fasson possib, lo méyèr varyété possib pou nou, é lo mwin shèr possib avèk lo ri bio.

Dézyèm zafèr ni produi sak i fo pou fé dopin : ni plante lo blé ? Mwin la pa sir pars komansman listoir La Rényon nou la séyé mé nou la pa gagné. Mé mi lire kékpar dann l'Afrik demoune i fé d'pin avèk la poudè manyok épi lo blé mélanzé. Mi oi galman dann Burkina fasso i mélanze la farine lo blé, avèk la farine mayi pinm-sorgho si zot i vé.

Kozé lé bon mé zami mé fèr lé méyèr é d'après mwin néna kék pist k'i ouvèr dovan nou, é ni doi sèye rante dann bande pist-la. Késtyon d'évite in pyèz épi l'ote an mèm tan... In pyèz l'avé p'assé, nou la rante dann dë, mé astèr i fo ni sorte dann lé dë.

Si ni vé pa dor noute bouzaron vide avèk toute sak i éspass dan lo mond zordi... é lé pa paré pou fini.

*Justin*